

Le Petit Répît

*Rapport annuel des activités
2018-2019*



Une année charnière

LA MISSION

À la rencontre des familles depuis le 2 décembre 1996... notre raison d'être

Fidèle à sa mission, Le Petit Répit offre de l'aide aux familles sous forme de répit au domicile de celles-ci. Le moyen d'y parvenir : une présence chaleureuse et toute en confiance. L'objectif : la prévention. Les impacts sociaux de la mission peuvent se mesurer dans le bien-être retrouvé d'une famille qui, par la suite, sera plus confortable dans son environnement et pourra bien vivre en société.

L'action communautaire autonome famille (ACAF)

Le Petit Répit souscrit aux valeurs de l'ACAF qui constitue un vaste mouvement agissant dans le respect des personnes (familles, employés, bénévoles, membres de la communauté) et travaillant à accompagner les familles dans leur expérience et leur pouvoir d'agir.

La philosophie

L'action de l'organisme Le Petit Répit repose sur la conviction que le parent possède toutes les qualités nécessaires pour prendre soin de ses enfants. Mais il arrive parfois qu'il ait besoin d'un coup de pouce afin d'explorer des avenues qui l'aideront à s'outiller, à sortir de ses difficultés et à reconnaître ses forces.

La singularité de la mission

Travaillant toujours au domicile de la famille, l'aide est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur un vaste territoire.

L'image organisationnelle

La maison, la famille dans toute sa diversité, les réalités variées, le soutien en continu 24/7 et la volonté d'établir un lien de confiance chaleureux : ces éléments ont été intégrés à l'image organisationnelle afin qu'elle reflète la mission dans toute sa spécificité.



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une autre année signée « mission accomplie » ! Les défis engendrés par l'arrivée massive de nouvelles demandes d'aide, la pénurie de main d'œuvre qualifiée et les changements à la gestion, n'ont pas empêché le conseil d'administration, la direction, le personnel et les bénévoles d'offrir aux familles encore cette année la meilleure réponse à leurs besoins de répît. L'heure est à la réflexion et 2019-2020 sera celle des changements apportant des solutions aux défis des dernières années. Je demeure convaincue de la nécessité de cette ressource et de l'appui de tous les partenaires. Pour ma part, je cède ma place à un autre parent qui prendra le relais. Merci à toutes les personnes engagées de près ou de loin à la réalisation de la mission du Petit Répît. Belle et longue vie !

Catherine Martin

MOT DE LA DIRECTRICE

C'est le dernier rapport d'activités que je signe en tant que directrice de l'organisme Le Petit Répît. L'heure de la retraite a sonné pour moi. Vingt-trois années d'investissement personnel et d'engagement basés sur la conviction que Le Petit Répît arrive à faire la différence dans la vie des familles de la région. Près de six milles familles plus tard, je peux conclure que les actions menées auprès de celles-ci, ont porté fruits. Combien de fois ai-je entendu des parents témoigner du bien-être retrouvé suite au passage du Petit Répît dans leur vie de famille ? Je ne compte plus...

De la toute jeune travailleuse sociale qui a commencé à œuvrer auprès des familles en 1986 jusqu'à la dame respectable qui a besoin de se reposer suite au travail accompli, mon parcours de vie professionnelle s'est dessiné avec un objectif inchangé : donner le meilleur de moi-même afin de contribuer à améliorer le sort des autres et de la société civile. Cette mince contribution avec un grand objectif restera au cœur des suites à donner pour l'avenir d'un organisme si précieux pour les familles.

Je lègue à d'autres le soin de poursuivre la mission toute particulière d'un organisme qui n'a pas son égal au Québec. L'année 2019-2020 sera celle des changements : nouvelle direction, nouvelle coordination, nouveaux paramètres liés à l'offre de services, nouvelles employées. Mais tant qu'il y aura des enfants et des parents en besoin de soutien dans leur rôle, à plus forte raison au vue des conditions dans laquelle la famille évolue depuis trois décennies, Le Petit Répît répondra « présent ». Bonne continuité !

Anne-Lise Mercier

LE CHEMINEMENT DES FAMILLES

Chaque famille est unique et son parcours de vie se dessine au gré des possibilités, des défis et des écueils rencontrés au fil du temps. Ajouter à cela la pression économique de la consommation et les enjeux d'environnements qui pressent les gens à agir. Que souhaitons-nous pour nos enfants ? Toujours le meilleur. Mais pour y arriver, certains parents ont besoin de rencontrer une « âme bienveillante » qui les accompagnera pour un temps afin de refaire leurs forces et retrouver leur pouvoir humain d'agir sur leur destinée.

Lorsque l'aide s'installe, le personnel qui se déplace au domicile pour visiter les familles fait ce constat dans la majorité des situations : une complicité de crée, la confiance revient, des changements s'opèrent dans le comportement des parents et des enfants. Les parents empruntent des chemins moins connus, adaptent leur trajectoire, retrouvent la fierté d'être parent.

Les évaluations réalisées auprès des parents témoignent d'une grande satisfaction ! La critique la plus courante : les parents ont besoin de plus de soutien. Des limites s'imposent en regard des capacités de l'organisme à prendre en charge toutes les demandes qui lui sont adressées.

La pression sociale de consommation et de perfection qui repose sur les épaules des parents, les obligent à faire preuve d'ingéniosité dans la réponse aux besoins de leurs enfants. Deuxième emploi pour un parent, recours aux banques alimentaires et aux friperies populaires, gestion du temps serrée entre **école-travail-vie sociale-besoins personnels**.

Le portrait : chaque famille est unique

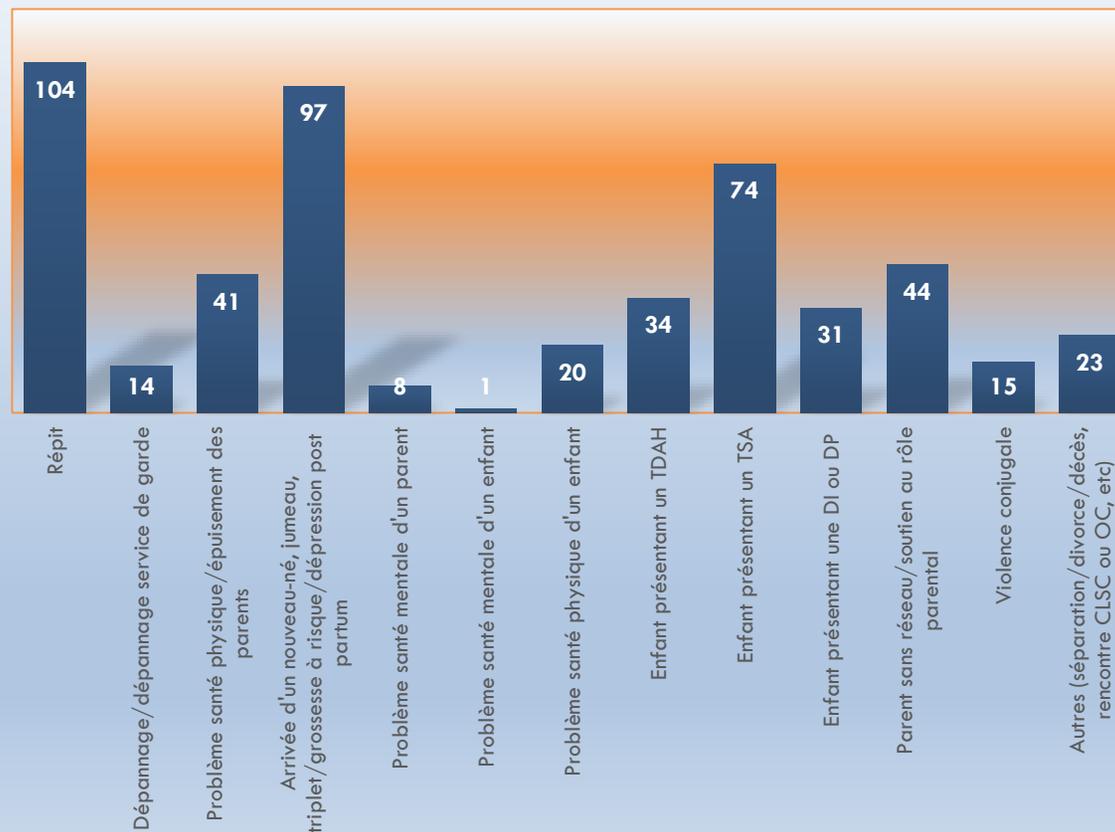
Les parents qui font appel à l'aide de l'organisme Le Petit Répît démontrent à chaque jour leur capacité de résilience et leur force sans borne à protéger leur progéniture. Des familles de toutes formes et/ou toutes couleurs qui sont le « moteur » de la société civile, l'image sociale du Québec moderne.

L'isolement social, problème des temps modernes, est la première raison qui motive les parents à faire appel à l'organisme Le Petit Répît. De cet isolement découle d'autres problèmes plus difficile à résoudre si une aide adéquate n'est pas disponible, et ce, peu importe la situation économique des parents.

Des parents épuisés qui font face à des problèmes de santé mentale ou physiques, Le Petit Répît en visite beaucoup dans une année. Lors de l'appel de contact avec les parents, il apparaît rapidement que d'autres éléments s'ajoutent et alourdissent la situation.

Des familles où vit un enfant nécessitant des soins spéciaux, une séparation, un deuil, de la violence conjugale, un risque de négligence envers les enfants, un besoin de répît pour prévenir l'épuisement ou les difficultés du couple, sont autant de raisons évoquées lors des contacts au téléphone avec les parents ou recueillies au domicile lors de la présence de la gardienne-éducatrice.

Répartition des familles par raison principale de la demande



Dans ce graphique, il n'apparaît que la raison principale de la demande. Chaque visite permet de mesurer l'ampleur des besoins de la famille et le travail de la gardienne-éducatrice se module en fonction des observations et demandes de la famille.

Les demandes liées à la présence d'un enfant qui vit avec un TSA ont augmenté depuis l'an dernier. Deux raisons expliquent ce fait :

- Le Petit Répît ayant obtenu un financement ciblé en provenance du CIUSSSCN, a augmenté sa possibilité d'accueillir de nouvelles familles.
- Les organisations de répît disponibles pour les enfants TSA font de plus en plus référence au Petit Répît en raison de l'épuisement de leurs propres ressources.

Statistiques en résumé

Une autre année bien remplie : **506 familles** ont fait appel au soutien du Petit Répit. Une augmentation encore cette année (2015-2016 : **320**, 2016-2017 : **402**, 2017-2018 : **464**) qu'il a fallu absorber dans la routine régulière et avec des ressources humaines difficiles à recruter et à retenir au travail. Malgré les efforts consentis et la recherche de fonds, les conditions salariales offertes sont bien au-dessous de la valeur du travail professionnel qui se fait à tous les niveaux de l'organisation. La rétention de personnel en est grandement affectée et ce fait complique l'organisation de l'aide aux familles.

Sur les **11 913** heures de répit demandées, **8 034** seulement ont été répondues. Un écart de **3 879** heures. Le nombre d'heures répondues est moindre que l'an passé (8 347) car Le Petit Répit a pris la décision de ne plus accueillir de nouvelles familles dès février 2019. Dès lors, une réflexion s'impose pour revoir les pratiques et l'offre de soutien aux familles.

Voir l'annexe 2 pour le détail des statistiques.

La condition socio-économique des familles

Si on considère que le revenu « viable » pour une famille de deux parents et deux enfants est de 57 504\$ en 2019 dans la région de Québec selon une étude de l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS)¹, (comparé à 34 540\$ selon l'Institut de la Statistique du Québec²), les statistiques de l'organisme démontrent que la majorité des familles visitées, soit **67%**, vivent avec un revenu de moyen à faible.

Les conditions sociales influent sur la vulnérabilité d'une famille, quelques fois autant ou plus que la condition économique. Un monde qui va vite, un travail exigeant, des diktats imposés du bonheur par la consommation à outrance, le manque d'un réseau signifiant, voilà autant de raisons qui favorisent la perte d'équilibre dans la famille. C'est pourquoi Le Petit Répit privilégie une approche qui tient compte de ces facteurs dans l'évaluation de la situation et des besoins de la famille.

¹ https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_Viable_web_.pdf

² <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol23-no2.pdf>

LES ARTISANS

Le conseil d'administration

Au nombre de **6**, les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale. Ce sont des parents bénévoles et volontaires à travailler à l'avancement et au bon roulement de l'organisme. Leur engagement est indispensable à la réalisation de la mission. Notez que la directrice est membre d'office sans droit de vote.

- ✚ Catherine Martin, présidente
- ✚ Mylène Bussièrès, vice-présidente
- ✚ Doussou Fradet-Sissoko, trésorière
- ✚ Delphine Petitjean, secrétaire (démission mars 2019)
- ✚ Marina Siffredi, administratrice
- ✚ Audrey Boutet-Daigle, administratrice et employée

Le conseil d'administration s'est rencontré **8** fois au cours de l'année 2018-2019 afin de traiter des dossiers suivants :

- ✚ Gestion d'une situation de crise liée à une famille visitée par Le Petit Répit ;
- ✚ Voir à l'attestation des opérations financières ;
- ✚ Voir aux situations particulières liées aux ressources humaines ;
- ✚ Revoir les pratiques d'évaluation ;
- ✚ Suivi du plan budgétaire lié à l'allocation spéciale du ministère de la Famille ;
- ✚ Représenter Le Petit Répit auprès de ses partenaires ;
- ✚ Assurer le suivi des différents lieux d'implication et de membership ;
- ✚ Participation à l'assemblée annuelle de Centraide QC ;
- ✚ Réflexion sur l'organisation des services et l'augmentation grandissante des demandes de répit ;
- ✚ Refonte du contrat de travail des employées afin de l'ajuster aux nouvelles normes du travail ;
- ✚ Gestion du passage d'Horaire-Plus à Maya (logiciel de gestion des services) ;
- ✚ Révision de l'offre de service en fonction de la Loi 90 statuant sur les actes professionnels réservés ;

- ✚ Préparation d'un plan de retraite pour la direction générale ;
- ✚ Procéder aux demandes de financements récurrentes et à la recherche de nouvelles sources possibles ;
- ✚ Gestion de la démission de la coordonnatrice et de son remplacement ;
- ✚ Rencontre du 19 mars 2019 : prise de la décision de faire une pause temporaire dans les services afin de procéder à la réflexion et aux actions nécessaires à la continuité ;
- ✚ Rencontre du 27 mars 2019 : adoption d'un plan de réorganisation.

L'apport bénévole

L'apport bénévole s'avère un moyen inestimable de réaliser la mission dans sa pleine mesure. Participation au conseil d'administration, aux comités, disponibilité pour gérer des situations urgentes, vigile 24/7 pour le personnel sur le terrain, font que ce sont **5 800 heures** qui s'ajoutent au travail des salariées.

L'équipe de travail : les gardienne-éducatrices

Un enjeu majeur : l'embauche et la rétention de personnel qualifié pour accompagner les familles. À l'instar de nombreuses autres organisations ou entreprises, Le Petit Répît fait face à la pénurie de main d'œuvre et doit déployer des stratégies pour attirer et retenir son monde. Mais sans un financement étatique adéquat, les stratégies sont de courte durée ou inefficaces. L'échelle salarial d'une gardienne-éducatrice débute à 14\$ par heure. Bien que Le Petit Répît offre la possibilité de concilier travail-famille-études, le salaire ne peut concurrencer avec d'autres sphères d'emploi qui ont de meilleurs moyens financiers pour procéder à l'augmentation de la masse salariale.

Le Petit Répît doit aussi s'adapter à la nouvelle perception du travail amenée par les jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi : désir d'une meilleure rémunération, prendre part aux décisions, vivre une expérience. Ces éléments les amènent à négocier les conditions et c'est difficile d'y répondre en raison des moyens limités de l'organisme. Lors de la dernière ronde d'embauche (candidatures, entrevues, formation sur mesure) en février 2019, 7 candidates ont été rencontrées en entrevue, 6 ont été retenues pour le poste et ont été formées, pour qu'il n'en reste que deux au bout de deux semaines. Le travail des gestionnaires s'en trouve surchargé et inutile par moments...

En dépit de ce fait, **35** personnes professionnelles et dévouées ont mis à contribution leur talent et leurs connaissances pour le bien-être des familles.

En 2018-2019, l'équipe des GE a compté parmi ses membres :

Gloanne Arsenault, Mélody Beaulieu, Isabelle Boivin, Catherine Bolduc, Émilie Bonneau, Audrey Boutet-Daigle, Estelle Bussières, Julianne Caouette, Layna Couillard, Mercedes Demers, Caroline Girard-Harvey, Hélène Lacroix, Ann-Sophie Lamontagne, Caroline Letiec, Élisabeth Masson, Myriam Reiss, Noémie Rodrigue et Danielle Soucy.

Ont quitté en cours d'année : Selma Adam, Paula Angers, Joé Bergeron, Sandra Bourgeois, Dominique Duchesne, Sandrine Grenon, Laurianne Grondin, Trycia Lapalme, Ève-Marie Leclerc, Lydia Lestage, Lisa-Marie Martinet-Deraspe, Stéphanie Morin, Marie-Pier Pelletier, Léanne Rémillard, Laurie Roy, Sarah Royer et Loubna Seghrouchni.

L'équipe possède différentes formations et/ou expériences de travail en lien avec les familles. Une formation d'accueil les prépare à leur travail au domicile et des formations sur mesure enrichissent leur bagage. Le personnel montre un cursus varié : collégial en éducation spécialisée, en services de garde, en techniques infirmières ou études supérieures en psychoéducation, en travail social et en enseignement.

Chaque employée passe par la vérification des empêchements possibles à faire le travail via le service de Police de la Ville de Québec et elles ont l'obligation de faire un cours de premiers soins d'urgence.



Des livres pour les familles

À retenir : en plus de compétences professionnelles, le travail au domicile auprès de familles fragilisées par des difficultés, demande un grand doigté, de l'intuition, un sens éthique et un sens des responsabilités à toute épreuve, et une capacité de communication hors norme. À elles seules, ces compétences personnelles justifient une meilleure rémunération.

L'équipe de travail : les gestionnaires

L'équipe de gestion compte des personnes dévouées et compétentes afin que l'organisation de l'aide repose sur des critères élevés de qualité.

En 2018-2019, l'équipe de gestion a compté parmi ses membres :

Anne-Lise Mercier, directrice en poste depuis novembre 1996, Suzie Doyon, coordonnatrice de mars 2016 à mars 2019, Alexandra Periard au poste d'adjointe à la direction depuis octobre 2017, Hélène Lacroix, aide à la coordination entre janvier 2017 et février 2019, Isabelle Boivin en remplacement de la coordonnatrice de février à mars 2019.

Formation du personnel

Outil d'amélioration et de maintien de la qualité, la formation fait partie intégrante du travail du personnel. Lorsque l'occasion se présente, le transfert de connaissances est privilégié dans l'équipe.

- ✚ Formation d'accueil pour chaque employée qui entre en poste ;
- ✚ La Rencontre Nationale de novembre 2018 organisée par la FQOCF a permis le ressourcement de l'équipe de gestion ;
- ✚ En mai 2018, l'équipe s'est familiarisée avec le français signé qui sert d'outil de travail auprès des enfants TSA ;
- ✚ En octobre 2018, le thème de la prévention au travail est abordé par un représentant de la CNESST ;
- ✚ En octobre 2018, l'équipe se familiarise avec les pistes de prévention des abus et négligences et réfléchit à la motivation de poursuivre le travail dans des situations plus complexes ;
- ✚ En octobre 2018, c'est le rendez-vous RRV de la Fondation Dufresne et Gauthier ;
- ✚ En décembre 2018, deux participantes à la Rencontre Nationale ont partagé le fruit de leurs apprentissages avec l'équipe ;
- ✚ En novembre 2018 et février 2019, la directrice a participé au suivi d'une formation sur l'éthique donnée l'année précédente afin de mesurer l'intégration des savoirs ;
- ✚ En février 2019, la directrice assiste à une rencontre liée au Projet Agora de la FQOCF menant vers la transition entre le projet et l'avenir.



Rendez-vous RRV
de la Fondation
Dufresne-Gauthier

VIE ASSOCIATIVE ET ACTIONS CONCERTÉES

Sans un enracinement solide dans la communauté, Le Petit Répît n'aurait pas l'opportunité de se faire connaître et reconnaître, participer à un réseau d'information et d'actions lui permettant de se développer, et tout particulièrement, porter la voix des familles auprès des décideurs.

- ✚ Regroupement des organismes communautaires Famille de la région de la Capitale-Nationale (Regroupement OCF 03) ;

- ✚ Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03) ;
- ✚ Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) ;
- ✚ Centraide Québec et Chaudière-Appalaches ;
- ✚ Centre d'action bénévole de Québec ;
- ✚ Service d'information et de référence 211 ;
- ✚ Parcours des porteurs des droits de l'enfant ;
- ✚ Commun'Action 0-5 ;
- ✚ Regroupement des Centres de la petite enfance 03-12 inc. (RCPE 03-12) ;
- ✚ Corporation de développement économique et communautaire de Québec (CEDEC) ;
- ✚ Société de développement commercial du Quartier St-Sauveur (SDC) ;
- ✚ Regroupement provincial pour la valorisation de la paternité ;
- ✚ Regroupement Loisir-Québec-Services aux associations.



Madame Anne-Lise Mercier, directrice du Petit Répît, en représentation auprès du nouveau Ministre de la Famille, Monsieur Mathieu Lacombe, accompagnée de Marie-Ève Brunet, Louisanne Côté et Véronique Charron de la FQOCF.

PRÉCIEUX PARTENAIRES

Allocation spéciale du Ministère de la Famille

Une allocation spéciale provenant du ministère de la Famille a été versée en avril 2017. Elle permettait la bonification du soutien aux familles par de la formation sur l'enrichissement des compétences parentales, sur l'éveil à la lecture et sur l'action préventive.

Montant initial : 69 615\$		Montant utilisé en 2017-2018 : 42 653\$		Montant utilisé en 2018-2019 : 27 052\$
Type d'activités 2018-2019	Bonification des activités déjà offertes	Retombées pour les familles	Commentaires	
Répît 24/7 pour les familles avec enfants 0 à 17 ans ayant tous types de besoins	X	X	-Plus de familles rejointes et plus d'heures de répît possibles par famille afin d'agir en prévention et installer de meilleures conditions pour le soutien à l'enrichissement de l'expérience parentale.	
Formation de l'équipe et des bénévoles	X	X	-Plusieurs formations offertes en 2018-2019 sous le thème de la prévention des abus et négligence, la prévention au travail, le langage des signes et l'utilisation de la plateforme Maya. -Participation à la rencontre nationale de la FQOCF par 3 personnes.	

			-La formation d'accueil du nouveau personnel est bonifiée sur l'aspect de la littératie familiale. Des livres sont maintenant offerts dans la trousse de travail des employés.
Mise à niveau de matériel	X	X	-Mise à niveau des outils tel que le site web et la plateforme de rendez-vous Maya. -Achat de livres pour enfants destinés à enrichir le matériel pédagogique des GE.

Partenaires solidaires

- ✚ Le ministère de la Famille (financement à la mission) ;
- ✚ Le ministère de la Santé et des services sociaux (financement par le programme PSOC) ;
- ✚ Le CIUSSSCN (collaboration avec les intervenants et financement par le Fonds régional de répît) ;
- ✚ La Fondation Dufresne et Gauthier (don annuel) ;
- ✚ Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (don annuel) ;
- ✚ L'école Marguerite-Bourgeoys et la Commission scolaire de la Capitale (le loyer et les commodités associées) ;
- ✚ La Fondation Denise et Anne Savary et le Dr Paul Savary (don annuel) ;
- ✚ La Fondation Québec Philanthrope (don annuel) ;
- ✚ La Fiducie du Monastère des Augustines (répîts 24 heures) ;
- ✚ La ministre déléguée du précédent gouvernement, Madame Lucie Charlebois (don) ;
- ✚ Pharmaprix Haute-Ville et Monsieur Gabriel Gosselin, propriétaire (don) ;
- ✚ Les professionnels intervenants du réseau communautaire et ceux du réseau public de la santé et des services sociaux (travail de collaboration pour les familles) ;
- ✚ Les députés du territoire couvert par l'offre de soutien (don annuel)
- ✚ La famille de Roberto Bissonnette et les sympathisants participants au fonds à son nom (dons) ;
- ✚ Power corporation du Canada (don) ;
- ✚ Les nombreux sympathisants et les bénévoles.



Monsieur Gabriel Gosselin du Pharmaprix Haute-Ville et Madame Anne-Lise Mercier du Petit Répît.

Lieux de représentation

L'implication sur des lieux de représentations s'avère primordiale quand on sait que ce sont les regroupements nationaux et régionaux qui travaillent à la reconnaissance et au financement des OCF.

- ✚ La directrice est déléguée pour participer aux travaux du conseil d'administration de la FQOCF, à ceux du Regroupement OCF 03 et à ceux de Commun'Action 0-5 ;
- ✚ La directrice représente le Regroupement OCF 03 sur la concertation *Grandissons tous ensemble* de la santé publique ;
- ✚ En octobre 2018, la directrice a participé au comité de suivi du *Programme de support aux ressources de répît* ;
- ✚ En novembre 2018, Le Petit Répît a été choisi comme récipiendaire du *Fonds du déjeuner des médias de Centraide*. Deux membres du conseil ont été invités à recevoir les honneurs de ce fonds ;
- ✚ En mai 2018, la directrice a participé au *Sommet de la Famille* à Ste-Hyacinthe ;
- ✚ Les membres bénévoles du conseil d'administration ont participé à la *Soirée reconnaissance des bénévoles* de la Ville de Québec ;
- ✚ En février 2019, des représentantes de l'organisme *1 heure pour moi* de Montréal ont visité Le Petit Répît afin de s'inspirer des pratiques de celui-ci.



Mesdames Nancy Charland et Isabelle Genest de Centraide et Mesdames Audrey Boutet Daigle et Catherine Martin du Petit Répît au déjeuner des médias.

COMMUNICATIONS ET MÉDIAS SOCIAUX

- ✚ Afin de mieux servir les parents, le conseil d'administration a fait l'acquisition d'une nouvelle plateforme d'organisation des services plus performante et actualisée ;
- ✚ La page Facebook (www.facebook.com/Le-Petit-Répît-282453551791346/) a été alimentée à toutes les semaines par des sujets d'actualité. Au 31 mars 2019, **639** personnes suivent la page, dont une majorité de femmes dont l'âge se situe entre 25 et 45 ans. La majorité sont francophones et proviennent de la ville de Québec.
- ✚ Le site web (<http://www.lepetitrepit.ca>) est visité régulièrement par les gens qui sont abonnés à Facebook. Des ajouts y ont été faits et désormais le public peut visualiser la photo des membres du personnel.
- ✚ Dans le numéro d'avril 2018 de la revue l'Actualité, un dossier portant sur le *Burn out parental* faisait le tour de la question et Le Petit Répît y était cité dans les solutions qui sont possibles pour les parents ;
- ✚ Suite à la parution du dossier de l'Actualité, la directrice a participé à l'émission de Nathalie Normandeau sur les ondes de BLVD 102.1 en avril 2018, et à l'émission *Première heure* à la radio de Radio-Canada animée par Claude Bernatchez, en mai 2018.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Sans nul doute, le budget est tenu de façon rigoureuse notamment par les suivis réguliers exercés par les membres du conseil d'administration. Des revenus de **339 998\$** contre des dépenses de **303 408\$**, ce qui génère un surplus de **36 590\$**. Ce montant sera placé en fonds affecté afin de pourvoir aux besoins reliés au départ à la retraite de la directrice et à son remplacement.

Du travail reste à faire... Le financement à la mission est nettement en dessous des besoins financiers pour un organisme de cette envergure. L'implication du Petit Répit dans les instances qui agissent en faveur d'un rehaussement n'est pas inutile. En procédant régulièrement à la démonstration des besoins avec preuves de l'effet très positif de sa mission sur les familles auprès des décideurs, Le Petit Répit a bonne confiance d'obtenir à court terme un rehaussement qui pourra l'aider à poursuivre sa mission.

Le contexte économique et social impose trop souvent une pression supplémentaire sur les familles. Comme elles, les OCF subissent ces pressions et sont contraints à la recherche constante de financement pour survivre. Les revenus d'autofinancement s'élèvent à **128 574\$** pour 2018-2019. En y ajoutant l'apport bénévole qui se chiffre à **72 500\$** (calcul au salaire minimum), ce sont les deux tiers du budget qui sont comblés de cette manière.

LES PERSPECTIVES

2019-2020 débute de bien curieuse manière... pour des raisons organisationnelles, par manque de financement pour retenir le personnel qualifié qu'il emploie et l'épuisement moral et physique des ressources humaines causé par l'accueil d'un plus grand nombre de familles, Le Petit Répit s'est vu contraint de procéder à la fermeture temporaire de ses activités. À presque 23 ans de vie, un arrêt permettant la réflexion et la recherche de pistes d'actions pour la pérennité s'imposait. Le conseil d'administration et la direction ont proposé un plan de relance qui sera mis en œuvre dès les premiers jours de la nouvelle année.

Cette décision, qualifiée de courageuse par les parents, les partenaires et le réseau solidaire de l'organisme, mène vers une période de transition. Bien que ces moments se vivront avec certaines craintes, la confiance et la fierté guidera les réflexions. Le Petit Répit gardera le cap sur ses pratiques qui ont fait leurs preuves depuis toutes ces années, tout en ajustant sa trajectoire de travail. Et, comme il l'a fait de nombreuses fois dans le passé, il s'adaptera aux réalités nouvelles afin de toujours mieux servir les familles qui lui font confiance.

OCF : organisme communautaire Famille

GE : gardienne-éducatrice

TSA : trouble du spectre de l'autisme

TDAH : trouble du déficit de l'attention/hyperactivité

Regroupement OCF 03 : Regroupement des organismes communautaires Famille de la région de la Capitale-Nationale

FQOCF : Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

ROC 03 : Regroupement des organismes communautaires de la région 03

CIUSSSCN : Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Capitale-Nationale

CLSC : Centre local de services communautaires (sites du CIUSSSCN)

PSOC : programme de soutien aux organismes communautaires

CNESST : Commission des normes, de l'équité salariale et de la sécurité du travail

INDEX DES SIGLES

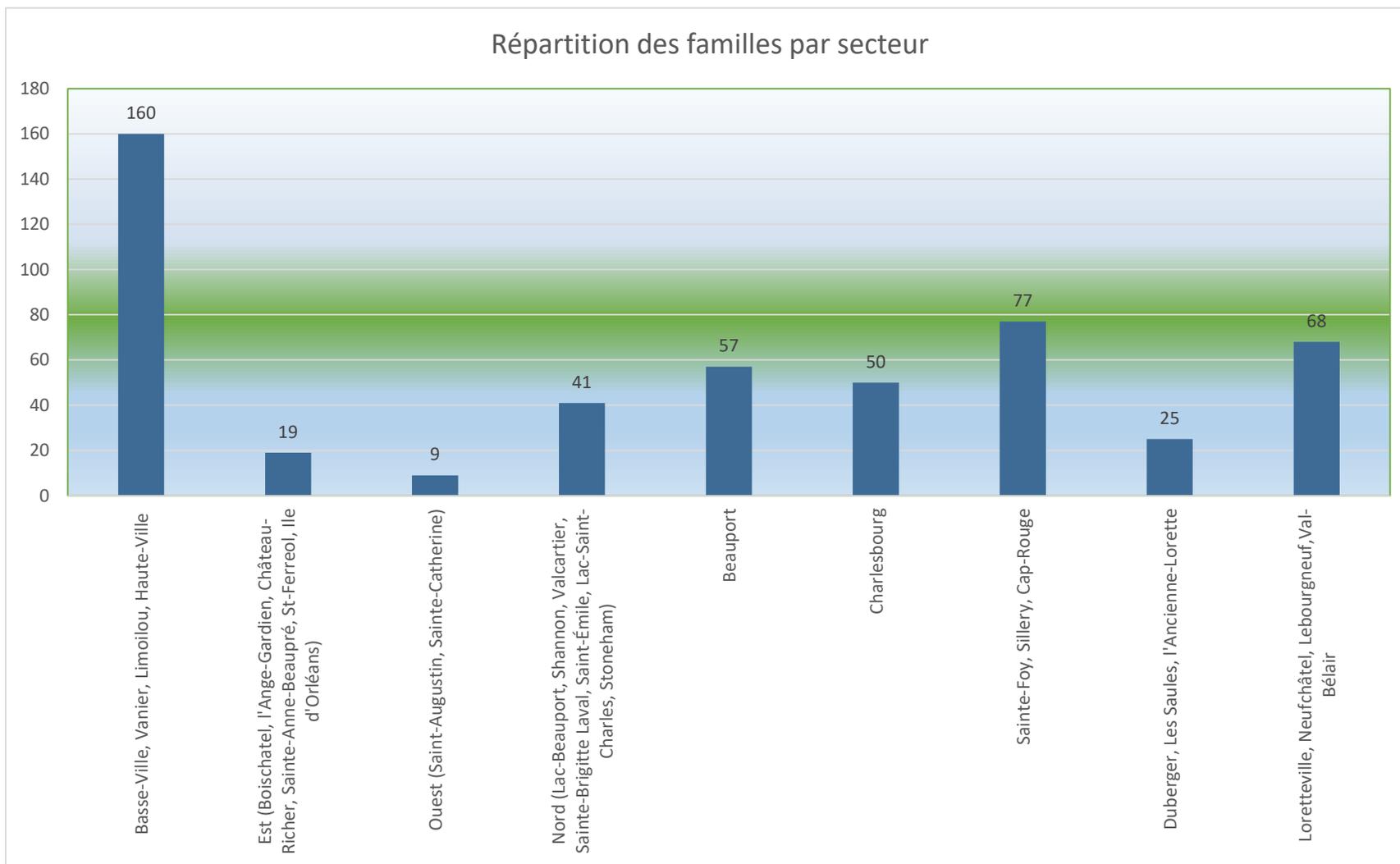
Auteur : Anne-Lise Mercie

Révision : les membres du conseil d'administration

Graphisme : Anne-Lise Mercier

Le féminin est utilisé en priorité dans le texte afin de refléter la réalité de l'organisation où une majorité de femmes y travaillent, agissent en tant que bénévoles ou font appel à l'organisme pour des demandes de soutien.

ANNEXE 1 : OÙ SONT LES FAMILLES ?



ANNEXE 2 : LES STATISTIQUES

Éléments statistiques	Année 2018-2019	Année 2017-2018	Année 2016-2017	Du 2 déc. 1996 au 31 mars 2019
Nombre de familles visitées	506	464	402	5 609
Nombre d'enfants	1056	974	748	11 181
Nombre d'enfants de 0 à 5 ans	584	552	467	7 475
Nombre d'enfants de 6 ans et plus	473	422	341	3 707
Nombre de familles avec des jumeaux ou des triplés	38	35	28	409
Familles d'origine québécoise	371	327	290	4 435
Familles issues de l'immigration	135	137	112	1 174
Familles biparentales	360	308	265	3 759
Familles monoparentales	146	156	132	1 850
Familles à faibles revenus	223	186	166	3 297
Familles à revenus moyens	141	152	126	1 548
Familles à revenus plus élevés	142	126	110	764
Soutien apporté dans le cadre d'une collaboration avec les CLSC ou autre organisme	143	146	142	2 251
Soutien apporté dans le cadre d'une demande provenant directement des parents	363	318	260	3 358
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant présentant des besoins particuliers	139	152	137	1 160
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant vivant avec un TSA	74	62	61	277
Soutien lorsqu'il y a présence d'un enfant vivant avec un TDAH	34	35	32	405
Nombre d'heures de présence auprès des familles	8 034	8 347	7 339	135 693
Nombre de visites (plusieurs visites par famille)	2 080	2 030	1 782	-
Nombre de demandes d'aide répondues	-	964	866	-
Nombres total d'heures demandées	11 913	10 372	9 092	-

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME FAMILLE

Critères, convictions et fondements

Les organismes communautaires Famille (OCF) font partie du mouvement de l'action communautaire autonome. À ce titre, ils répondent à huit critères.

● LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE (AC)

- Avoir un statut d'organisme à but non lucratif;
- Démontrer un enracinement dans la communauté;
- Entretenir une vie associative et démocratique;
- Être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques.

● LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA)

- Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
- Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
- Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Source: Gouvernement du Québec (2001). *Politique gouvernementale. L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social* du Québec, p. 21.

● LES OCF : DES ORGANISMES DE SOUTIEN AUX MILIEUX DE VIE

Le gouvernement du Québec classe les organismes de base en action communautaire autonome selon deux grandes catégories, dont celle des « organismes de soutien social ». Ceux-ci « s'adressent à la population en général et la programmation de leurs activités s'adapte aux besoins exprimés par les personnes qui font appel à l'organisme ». Dans cette catégorie, on retrouve « les organismes de soutien aux milieux de vie », dont les OCF font partie.

Source: Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (2004). *Cadre de référence sur l'application des orientations gouvernementales relatives à l'action communautaire, 2^e partie: Les balises d'interprétation des pratiques administratives*, p. 10-11.

● LES CONVICTONS ET FONDEMENTS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME FAMILLE (ACAF)

Affirmant leur spécificité, les OCF sont solidairement porteurs de ces convictions:

- Les familles, cellules de base d'une société, sont une richesse collective.
- Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.
- Les familles ont besoin de temps et de lieux où elles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide.
- L'empowerment des familles est un processus indispensable pour le développement de collectivités plus justes et plus dynamiques.

C'est pourquoi les OCF accompagnent les familles avec une approche globale basée sur trois fondements:

- Milieux de vie;
- Enrichissement de l'expérience parentale;
- Éducation populaire.

Source: Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (2016). *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*.

ACAF



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille



projet.AGORA

TABLE DES MATIÈRES

<i>LA MISSION</i>	1
<i>À la rencontre des familles depuis le 2 décembre 1996... notre raison d'être</i>	1
<i>L'action communautaire autonome famille (acaf)</i>	1
<i>La philosophie</i>	1
<i>La singularité de la mission</i>	1
<i>L'image organisationnelle</i>	1
<i>MOT DE LA PRÉSIDENTE</i>	2
<i>MOT DE LA DIRECTRICE</i>	2
<i>LE CHEMINEMENT DES FAMILLES</i>	3
<i>Le portrait : chaque famille est unique</i>	3
<i>Statistiques en résumé</i>	5
<i>La condition socio-économique des familles</i>	5
<i>LES ARTISANS</i>	6
<i>Le conseil d'administration</i>	6
<i>L'apport bénévole</i>	7
<i>L'équipe de travail : les gardienne-éducatrices</i>	7
<i>L'équipe de travail : les gestionnaires</i>	8
<i>Formation du personnel</i>	9
<i>VIE ASSOCIATIVE ET ACTIONS CONCERTÉES</i>	9
<i>PRÉCIEUX PARTENAIRES</i>	10
<i>Allocation spéciale du Ministère de la Famille</i>	10
<i>Partenaires solidaires</i>	11
<i>Lieux de représentation</i>	11
<i>COMMUNICATIONS ET MÉDIAS SOCIAUX</i>	12
<i>LA SITUATION FINANCIÈRE</i>	13
<i>LES PERSPECTIVES</i>	13
<i>INDEX DES SIGLES</i>	14
<i>ANNEXE 1 : OÙ SONT LES FAMILLES ?</i>	15
<i>ANNEXE 2 : LES STATISTIQUES</i>	16
<i>ANNEXE 3 : L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME FAMILLE</i>	17

Fondé en 1996, Le Petit Répît est un organisme communautaire Famille reconnu par le ministère de la Famille et celui de la Santé et des services sociaux. En tant qu'organisme à but non lucratif, il s'est acquitté de ses obligations auprès du Registraire des Entreprises du Québec.

Siège social

325 avenue des Oblats

Québec, QC G1K 1R9

418-525-0858

418-525-1126 (télécopieur)

lepetitrepit@bellnet.ca

www.lepetitrepit.ca

www.facebook.com/Le-Petit-Répît-282453551791346/

Territoire d'intervention

Ville de Québec

Ville de l'Ancienne-Lorette

Ville de St-Augustin-de-Desmaures

MRC de la Côte-de-Beaupré

MRC de l'Île-d'Orléans

MRC de la Jacques-Cartier (excluant Lac-St-Joseph et Fossambault-sur-le-Lac)

